

Quel avenir pour le diplôme intermédiaire ?

Le diplôme intermédiaire est-il utile ? Le ministère engage la réflexion avec toutes les parties prenantes et propose plusieurs scénarios.

[En savoir plus](#)

Indemnité classes d'examen : une intersyndicale écrit à la ministre

Indemnité classe examens

EN VOIE PRO,
ON VEUT LA PONDÉRATION
AUSSI !

Un courrier intersyndical a été envoyé à la ministre fin octobre. Ce courrier renforce l'action de pétition menée par le SE-Unsa depuis plusieurs mois. Nous revendiquons l'accès de la voie pro à la pondération des voies générale et technologique en lieu et place de l'indemnité d'examen de 400 € qui est moins juste et moins avantageuse. N'hésitez pas à signer la pétition si ce n'est déjà fait et à partager autour de vous.

[Lire l'article et la lettre](#)

[Signer et faire signer la pétition](#)

[Télécharger le dépliant explicatif](#)

Le bac pro des métiers du commerce et de la vente voit le jour

Le bac pro des métiers du commerce et de la vente va remplacer les bacs pro commerce et vente. L'année de 2nde sera en tronc commun et ensuite deux options seront possibles : "animation et gestion de l'unité commerciale" (commerce) et "prospection et valorisation de l'offre" (vente). Sur le fond le SE-Unsa y est favorable mais sera vigilant quant à sa mise en œuvre.

[En savoir plus](#)

Développement de l'apprentissage dans les EPLE : le rapport de l'IGEN

Pour l'IGEN, c'est le seul réseau permettant d'assurer différentes formes de mixité (mixité de parcours et de public) et par conséquent de répondre à la diversité des parcours ainsi qu'à leur sécurisation. L'IGEN décline 3 axes de développement. Pour le SE-Unsa cela ne peut être que limité, sur la base du volontariat et en respectant le statut des personnels.

[Lire la suite](#)

Éducation prioritaire : pas sans les lycées !

Pour le SE-Unsa, la sortie des lycées de l'éducation prioritaire n'est pas envisageable. La clause de sauvegarde indemnitaire va être prorogée de 2 ans mais le ministère doit maintenant prendre ses responsabilités et lancer le chantier des lycées dans la nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire.

[Lire l'article](#)

Indemnité pour missions particulières : des moyens insuffisants

Pour le SE-Unsa, l'investissement des équipes dans les projets d'établissement, réclamé par le ministère, passe notamment par des moyens accrus pour ces missions particulières. Ce n'est malheureusement pas le cas. Un rapport de l'IGEN sur la mise en œuvre du décret sur les obligations réglementaires de service et des missions en fait d'ailleurs état.

[En savoir plus](#)

Rémunération des enseignants spécialisés : fin du long épisode ?

Le ministère a arrêté la nouvelle architecture de la rémunération des enseignants qui exercent dans les établissements de l'enseignement spécialisé. Des évolutions positives reprennent en partie les propositions du SE-Unsa : hausse de l'indemnité d'accompagnement et de suivi des élèves et accès privilégié à la nouvelle certification du Cappei.

[Voir les éléments de rémunération](#)

Les PLP de l'Unsa sur Facebook



Vous souhaitez être informés de l'actualité concernant les PLP, connaître l'avis et l'action du SE-Unsa, partager vos idées ? Alors, aucune hésitation, likez, suivez et partagez la page Facebook des PLP de l'Unsa !

[Se connecter à Facebook](#)

Retrouvez-nous sur www.se-unsa.org et sur les réseaux sociaux

